Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212902027-20260409-D20269422-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la commune de PLOUNÉOUR-MENEZ
FINISTERE

Date de convocation	Membres		
02/04/2026	En exercice : 15	Présents : 15	Votants 15

Séance ordinaire du 09/04/2026 à 20H00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé , à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Sébastien MARIE, Maire

Présents : Sébastien MARIE - Delphine SAUBAN – Maëldan CORRE - Aline COAT – Kevin FERRE - Laurent FONTANIER - Marie ROBAIL – Tangi DANIEL – Annaïck MAGNENET – Jean-Claude FAUJOUR – Monique JAOUEN – Jonathan THORAVAL – Marie-Laure BERGER – Pierre-Yves POSTIC – Justine HERNE
Absent ou excusé :

Secrétaire : Aline COAT

OBJET : NOMINATION MEMBRES COMMISSION CONTROLE REVISION LISTE ELECTORALE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une circulaire adressée aux mairies depuis la mise en place du Répertoire Electoral Unique courant 2018, impose aux communes de plus de 1 000 habitants d'instituer une commission de contrôle chargée de la gestion de la liste électorale.
La commission se compose de ,cinq conseillers municipaux satisfaisant aux conditions suivantes :

- Trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ;
- Deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu les autres sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Monsieur le Maire sollicite donc les membres du Conseil Municipal pour faire acte de candidature .

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de nommer

- Au titre de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au Conseil Municipal : Mesdames Marie ROBAIL – Marie Laure BERGER – Annaïck MAGNENET
- Au titre de la liste ayant obtenu les autres sièges au Conseil Municipal : Madame Justine HERNE – Monsieur Pierre-Yves POSTIC

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212902027-20260409-D20269422-DE

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,

Sébastien MARIE

